Portrait

Du master Droit de l’IA à une thèse sur les algorithmes

Diplômée du master Droit de l'IA de l'ICP, Emma a su transformer sa formation en levier vers la recherche. Des stages en ministères à une thèse pionnière sur la manipulation algorithmique et les « neuro-droits », découvrez le parcours inspirant d'une doctorante qui repousse les frontières du droit du numérique.

Recevez l'actualité de l'ICP !

Je choisis mes centres d'intérêts

> Découvrez le master Droit de l'Intelligence artificielle



Emma

Construire son parcours entre pratique et recherche

Après son master en droit de l’Intelligence artificielle, Emma a choisi de s’engager dans la voie de la recherche. Aujourd’hui doctorante, elle s’intéresse à un sujet encore peu exploré : l’influence des algorithmes des réseaux sociaux sur le cerveau humain, un champ de recherche à la croisée du droit, de la technologie et des sciences cognitives.

Sa thèse s'inscrit dans la continuité de son parcours à l'ICP. De sa licence de droit, parcours droit public et sciences politiques, au master Droit de l'IA, elle a vécu des expériences qui ont progressivement nourri sa réflexion et éveillé son intérêt pour la recherche, l'amenant à approfondir les questions liées aux transformations technologiques et à leurs enjeux juridiques et sociétaux.

« À la fin de ma licence, je pensais m'orienter vers un master en Science politique. Puis je suis tombée un peu par hasard sur le master Droit de l'IA. C'était exactement ce que je voulais faire : m'investir dans un champ juridique où tout reste à construire. Dès le début, j'ai découvert un programme très orienté vers les métiers, avec des projets concrets, des échanges réguliers avec des professionnels et des stages. Grâce aux partenariats internationaux mis en place par le master, j'ai également eu la chance d' effectuer un semestre Erasmus à l'Université catholique de Lisbonne. Ce séjour m'a permis de découvrir comment d'autres pays abordent les questions de droit du numérique et de l'intelligence artificielle. Toutes ces expériences ont nourri ma réflexion et ont progressivement conduit à mon mémoire, puis à mon projet de thèse. »

La césure et la découverte de la recherche

Durant son master, Emma effectue quatre stages. Les deux premiers, de deux mois chacun, se déroulent en cabinet de conseil spécialisé en RGPD et en cabinet d'avocats spécialisé dans le droit du numérique.
Entre le M1 et le M2, elle effectue une année de césure particulièrement riche, au cours de laquelle elle réalise deux stages de quatre mois : le premier à la Direction générale de la gendarmerie nationale, auprès du coordinateur IA, et le second au ministère de l'Économie et des Finances, auprès du coordinateur national pour l'IA. Ces expériences de terrain marquent un tournant dans son parcours et éveillent son intérêt pour la recherche.

« Au début, je pensais passer le concours du CRFPA (centre régional de formation professionnelle d'avocats), mais ces stages m' ont finalement donné le goût de la recherche. Même si les missions étaient très concrètes, elles comportaient aussi une part importante de rédaction et d'analyse prospective. Ce premier contact avec une dimension plus réflexive du droit m'a donné envie de poursuivre en doctorat. »

Une thèse sur la manipulation algorithmique

Sa thèse, intitulée *La cognition à l'épreuve des algorithmes sur les réseaux sociaux: réflexion juridique sur l'émergence d'une souveraineté de l'esprit*, prolonge son mémoire de master qu'elle avait consacré à TikTok. Son travail questionne la manière dont le droit encadre, ou devrait encadrer, la manipulation algorithmique sur les réseaux sociaux.

« Les algorithmes peuvent influencer les processus cognitifs, favoriser l'addiction ou exposer les utilisateurs à des contenus manipulateurs. Mon objectif est d'étudier l'opportunité de créer des "neuro-droits", des droits fondamentaux protégeant directement le cerveau. Si des recherches existent déjà sur les neurotechnologies, elles concernent surtout les technologies invasives comme les puces, ou non invasives mais qui permettent d'accéder au fonctionnement du cerveau humain (IRM). Il y a beaucoup moins de travaux sur les procédés subliminaux d'influence sur l'inconscient, comme les réseaux sociaux qui impactent le cerveau. »

Monter ce projet doctoral a demandé beaucoup de temps: *«Il m'a fallu près d'un an pour trouver un directeur et obtenir un financement, les deux démarches étant distinctes dans mon cas. La bourse de trois ans du ministère des Armées m'a permis de concrétiser ce projet, en intégrant des enjeux stratégiques qui correspondent parfaitement à mon approche combinant droit, géopolitique et études stratégiques. »*

Garder le lien avec le master et transmettre

Emma reste très impliquée dans le master Droit de l'IA, souhaitant transmettre ce qu'elle a elle-même reçu. Elle donne des cours de méthodologie du mémoire et participe régulièrement aux événements de la formation.

« Le master m'a beaucoup apporté, et je souhaitais que les étudiants actuels bénéficient des mêmes opportunités. Au-delà du contenu académique, l'accompagnement humain, l'esprit collectif et l'investissement des directeurs, Diane Galbois-Lehalle et Mehdi El Harrak, créent un environnement stimulant où exigence académique et soutien mutuel se conjuguent. »

Elle souligne l'importance du parrainage professionnel, mis en place dès le M1, qui permet à chaque étudiant d'être suivi par un professionnel dans le domaine correspondant à ses ambitions de carrière. Cette relation facilite la recherche de stages et apporte un cadre concret dès les premières étapes du master. L'ouverture internationale facilitée par les nombreux partenariats universitaires du master à l'étranger (Portugal, Espagne, Colombie, États-Unis, Canada, etc.) permet d'enrichir la réflexion des étudiants sur le droit numérique et nourrit leurs travaux de mémoire et de thèse.

« Même si le master Droit de l'IA reste avant tout professionnalisant, il offre aussi une véritable ouverture vers la recherche. Pour ceux qui se lancent dans une thèse, il faut accepter qu'au début, on prenne le temps de trouver son rythme et de s' organiser, surtout dans un travail souvent solitaire. Une fois ce rythme trouvé, on peut se consacrer pleinement à son sujet tout en bénéficiant du soutien de ses camarades, ce qui est très motivant. La recherche demande de la persévérance, mais elle reste un exercice passionnant et extrêmement formateur. »

Publié le 17 mars 2026 – Mis à jour le 30 mars 2026

A lire aussi

À LA UNE

Tous les tags